

APPEL A PROJETS 18 mars 2013























PREAMBULE

MOUV'UP

En route pour l'emploi

Parce que l'accès à la mobilité est un vecteur déterminant d'autonomie dans la recherche et/ou le maintien dans l'emploi, la Fondation PSA Peugeot Citroën et la FARE lancent le programme Mouv'UP avec l'appui de l'ACSé, et des partenaires que sont CNML, COORACE, CHANTIER-école, Pôle Emploi, Alliance Ville Emploi, la Confédération des MJC, le CNLRQ, la Fédération des centres sociaux...

Le programme Mouv'UP accompagne et soutient les territoires dans les initiatives visant la constitution d'une plateforme solidaire d'aide à la mobilité.

Origines

La démarche s'est initialement construite au sein de la Fédération FARE en 2008, à l'occasion d'une première étude-action posant le contour d'une plateforme dans ses principaux éléments constitutifs.

Le relais est pris en 2009 au sein d'un groupe de travail rassemblant les principaux réseaux nationaux de l'insertion et la Scoop VARAP. Le travail collaboratif débouche sur un référentiel déclinant principe et méthodologie de mise en œuvre d'une plateforme solidaire d'aide à la mobilité adaptée aux particularités territoriales.

La Fondation MACIF relève le défi d'une expérimentation nationale portant sur 9 territoires et pilotée par FARE, elle est rejointe par l'ACSé dès l'automne 2011, avec des résultats encourageants.

A l'automne 2012, la Fondation PSA Peugeot Citroën manifeste son intérêt pour la démarche de fond menée par la FARE. Un partenariat national de plus grande envergure est alors conclu en janvier 2013, le programme Mouv'UP est destiné au soutien de 20 territoires sur 2 ans.

Intentions

Vous êtes une organisation de l'insertion sociale et professionnelle, du développement durable, du transport, une collectivité ...

Vous vous sentez partie prenante des enjeux de mobilité et d'insertion...

Vous souhaitez mettre en place collectivement une plateforme de mobilité à l'image de votre territoire...

La Fondation PSA Peugeot Citroën apporte un soutien financier quant à la mise à disposition d'une expertise FARE sur cinq journées où les acteurs collaboreront à la réalisation de ce projet.

L'ACSé favorisera l'expérimentation sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville en invitant les acteurs de proximité présents dans les quartiers et les collectifs d'habitants à participer à cette démarche.

La Délégation Nationale FARE coordonne l'action dans son ensemble. Elle mandate les essaimeurs sur les territoires. Outre le Comité de Pilotage de l'inter-réseau national, elle s'adosse à un comité de suivi composé d'administrateurs de la FARE engagés dans ces actions au quotidien.

Mouv'

PRINCIPES D'ACTION

Mouv'Up propose de mailler le territoire national pour répondre aux besoins de mobilité des personnes en insertion et des acteurs locaux de l'emploi et cela passe par une mise en cohérence des actions.

Pour ce faire, le programme cherche à renforcer les capacités d'intervention des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire et / ou d'autres acteurs du territoire au profit d'une efficacité globale.

A partir de quels principes le programme Mouv'Up se met en place?

- La volonté d'une démarche collaborative et transversale, l'accompagnement d'une dynamique préexistante,
- L'appui à un territoire pertinent pour développer un projet « mobilité/précarité/emploi » et ce, dans le respect des principes du développement durable,
- La promotion de l'éducation routière pour un plus grand nombre comme support aux compétences de mobilité,
- L'engagement d'un collectif de professionnels constitué d'au moins 3/4 structures à participer aux séances de formation proposées, le collectif mandate alors un référent lui reconnaissant la compétence de chef de file,
- La formalisation, à l'issue de l'essaimage, d'axes prioritaires de développement d'une plate-forme, ainsi que d'indicateurs de succès associés,
- Une diffusion aux participants du bilan et une communication globale sur le programme Mouv'UP.

Mouv'

En quoi consiste l'appui formatif et méthodologique de Mouv'UP?

Il vient en soutien à la volonté partagée d'acteurs locaux de travailler ensemble

sur les questions liées au thème « mobilité / précarité / emploi ».

Il contribue à :

• Affirmer le territoire pertinent pour développer le projet, confirmer les

besoins ciblés.

• Définir les services à créer ou à développer en s'assurant de la

complémentarité avec l'existant.

• Elaborer un projet de fonctionnement prenant en compte les principes

de gouvernance de l'action.

• Accompagner la formalisation de l'engagement des acteurs par la

définition de 2 à 3 axes d'évolution concourant à terme au plan d'action

et garantissant la mise en œuvre de la plateforme solidaire

(développement, consolidation, hybridation).

• Profiler, sous la forme d'un plan d'action, les étapes et moyens,

ressources mobilisables.

L'animation des 5 journées d'essaimage sur site se répartie sur une période ne

pouvant excéder le 31 décembre 2013. Ces 5 journées sont réalisées à la

condition qu'un référent local soit désigné. Il porte l'initiative et est

l'interlocuteur de l'essaimeur et du groupe projet, il assure la bonne

communication entre les parties.

La mise à disposition de l'essaimeur s'effectue à titre gracieux, une prise en

charge des frais de déplacement est en contrepartie demandée par le collectif

d'acteurs pour un montant forfaitaire de 2000€.



CAHIER DES CHARGES

APPUI METHODOLOGIQUE ET FORMATIF VISANT LE DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME SOLIDAIRE D'AIDE A LA MOBILITE SUR LES TERRITOIRES METROPOLITAINS

Pilote de l'appel à projets : Fédération FARE

Adresse de réception des candidatures : Délégation Nationale 17 Rue Froment 75011 PARIS

Objet de l'appel à projets

L'accompagnement formatif et méthodologique de groupes-projet issus de territoires (bassin de vie) engagés dans la mise en place d'une plateforme solidaire d'aide à la mobilité destinée en priorité aux personnes en parcours d'insertion vers l'emploi.

Pré-requis au dépôt d'un projet

Les porteurs devront disposer d'éléments de projet constitués comme un constat partagé et une brève analyse des besoins liés aux spécificités des publics et du territoire.

Etre constitué en groupe-projet sur la base du volontariat. Il pourrait se composer d'au moins :

- un(e) représentant(e) d'une collectivité,
- un collectif d'usagers et/ou d'habitants, ou tout acteur de proximité sur un territoire,
- une structure de l'insertion par l'économique seule ou en groupement, ou plus globalement
- une structure agissant dans l'accompagnement vers l'emploi public ou privé,
- une organisation du champ social,
- un acteur du champ du transport et/ou de la mobilité.

Critères de sélection des dossiers

- La qualité du partenariat
- La pertinence de l'échelle d'intervention
- L'expérience du porteur de projet en termes d'animation de projet

Le comité de sélection se réserve la possibilité de recommander la réunion des projets sur un territoire donné.



Quelles sont les modalités de suivi et de contrôle du programme Mouv'UP ?

1. niveau opérationnel et méthodologique

- o Compte-rendu rédigé de chaque rencontre avec l'essaimeur et feuille d'émargement
- o Information sur les travaux menés directement par le groupe projet
- Description des services déployés localement
- o Engagement dans un plan d'action concertée

2. niveau valorisation et communication de l'action

o Visite de chaque territoire par un membre du comité de suivi

Calendrier de déroulement du projet MOUV'UP

18 mars	Lancement de l'appel à projet via les
	réseaux partenaires et FARE
25 avril	Date limite de dépôt des dossiers*
21 Mai	Comité de sélection des territoires
3 Juin	Déclenchement des premières missions sur
	les territoires

^{*}Dossier disponible sous format word et téléchargeable sur le site www.federation-fare.fr